

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 23 MAI 2018**

2018-05-23-1

1. OUVERTURE

À l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil de la MRC des Basques tenue le mercredi 23 mai 2018 à 19 h 30 à la Salle Ernest-Lepage de Saint-Simon située au 28, rue de l'Église, sont présents :

M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Maxime Dupont	maire de Saint-Guy
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon

Sont absents :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire, sont aussi présents.

2018-05-23-2

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance régulière du mercredi 25 avril 2018
 - 3.2 C. A. du mercredi 9 mai 2018
4. Administration générale
 - 4.1 Comptes du mois d'avril 2018
 - 4.2 Avis de motion pour le règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques
 - 4.3 Présentation du projet de règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques
 - 4.4 Adoption du rapport d'activités de l'an 6 – Schéma de couverture de risques
 - 4.5 Affectation du surplus non affecté par poste budgétaire
5. Aménagement, urbanisme et TPI
 - 5.1 Adoption du rapport financier TPI 2017
 - 5.2 Adoption du rapport d'activités TPI 2017
 - 5.3 Adoption du procès-verbal de la Commission forestière du 8 mai 2017
 - 5.4 Adoption du procès-verbal de la Commission forestière du 19 septembre 2017
6. Développement économique
 - 6.1 Résolution d'appui à l'implantation d'une formation en médecine au BSL
 - 6.2 Demande d'appui de la Maison des jeunes de Trois-Pistoles
7. Correspondance
8. Divers
 - 8.1 MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata : dépôt de résolutions et de règlements
 - 8.2 Service Internet
 - 8.3 Règlement relatif aux animaux et aux chenils
 - 8.4 Inauguration Organic Ocean
9. Prochain C. A., le mercredi 13 juin 2018 à 19 h à la MRC et prochain Conseil, le mercredi 20 juin 2018 à 19 h 30 à Saint-Éloi

10. Période de questions
11. Levée de la séance

ADOPTÉE

2018-05-23-3 **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2018-05-23-3.1 **3.1 Séance régulière du mercredi 25 avril 2018**

Sur une proposition de M. Roger Martin,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC des Basques du 25 avril 2018 soit adopté avec la modification suivante :

À l'article 4 du point 5.2 du Règlement no 255 portant sur le traitement des élus de la MRC des Basques, on aurait dû lire :

« À compter du moment où le préfet suppléant occupe les fonctions **du préfet** (et non du maire) et jusqu'à ce qu'il cesse son remplacement, le préfet suppléant reçoit une rémunération additionnelle à celle qu'il lui est payée à titre de membre du conseil afin d'égaliser la rémunération payable au préfet pour ses fonctions. »

ADOPTÉE

2018-05-23-3.2 **3.2 C. A. du mercredi 9 mai 2018**

Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance régulière du Comité administratif de la MRC des Basques du 9 mai 2018 soit adopté.

ADOPTÉE

2018-05-23-4 **4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

2018-05-23-4.1 **4.1 Comptes du mois d'avril 2018**

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas, il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques accepte les chèques de la MRC du mois d'avril 2018, soit les numéros 12331 à 12359 au montant de 23 549,44 \$, plus les prélèvements du mois d'avril 2018, soit les numéros 100169 à 100185 au montant de 29 018,34 \$, plus les dépôts-salaires au montant de 43 750,20 \$, plus l'assurance collective au montant de 4 701,92 \$, plus le RREMQ au montant de 6 915,31 \$, plus les dépôts directs numéros 500302 à 500325 au montant de 110 369,55 \$, plus les chèques du Pacte rural du mois d'avril 2017, soit les numéros 4349 et 4354 au montant de 4 640,00 \$.

Il est également unanimement résolu que le Conseil de la MRC des Basques adopte les factures compressibles de la MRC des Basques du mois d'avril 2018 au montant de 22 420,51 \$, celles des TPI au montant de 388,09 \$ et celles du Pacte rural au montant de 1 578,41 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NO 796

ADOPTÉE

2018-05-23-4.2 **4.2 Avis de motion pour le règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques**

Avis de motion est donné par M. Jean-Pierre Rioux que lors d'une séance subséquente du Conseil de la MRC des Basques sera adopté le règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques.

2018-05-23-4.3 **4.3 Présentation du projet de règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques**

Le directeur général, M. Claude Dahl, présente le projet de règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques.

Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil d'administration est en accord pour adopter le règlement no 256 relatif à la tarification des services de la MRC des Basques lors d'une séance subséquente en modifiant l'article 12.1.5 à l'effet que si un citoyen obtient gain de cause dans sa demande de révision, les frais exigés à l'article 12.1.1 lui soient remboursés.

ADOPTÉE

2018-05-23-4.4

4.4 Adoption du rapport d'activités de l'an 6 – Schéma de couvertures de risques

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques de la MRC des Basques est entré en vigueur en 2010;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie de chaque municipalité a produit un rapport annuel de l'an 6, tel que prescrit par l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Maxime Dupont,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le rapport d'activités annuel de l'an 6 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Basques pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

ADOPTÉE

2018-05-23-4.5

4.5 Affectation du surplus non affecté par poste budgétaire

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques prévoyait un surplus libre au 31 décembre 2017 lors de la séance du Conseil du 22 novembre 2017;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Wilfrid Lepage,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques autorise l'appropriation du surplus libre, aux fins de couvrir la dépense de 7 445 \$ au poste 01 23119 000 (Matrice Évaluation), reliée aux prévisions budgétaires 2018.

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte de transférer la réserve financière entérinée en séance du 22 novembre 2017 en surplus affecté aux fins de couvrir la dépense de 21 437 \$ au poste 01 23461 000 (Inforoute) reliée aux prévisions budgétaires 2018.

ADOPTÉE

2018-05-23-5

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET TPI

2018-05-23-5.1

5.1 Adoption du rapport financier TPI 2017

CONSIDÉRANT QUE la convention de gestion territoriale (CGT) prévoit le dépôt d'un rapport financier des TPI en date du 31 décembre de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques doit transmettre au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, de même qu'au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ledit rapport au plus tard le 31 mars de chaque année;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier 2017 a été adopté par le Comité multiressources (Comité TPI) lors de la séance du 8 mai 2018;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le Rapport financier, exercice terminé au 31 décembre 2017, pour dépôt au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Moreau, de même qu'au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette.

ADOPTÉE

2018-05-23-5.2

5.2 Adoption du rapport d'activités TPI 2017

CONSIDÉRANT QUE la convention de gestion territoriale (CGT) prévoit le dépôt d'un rapport annuel d'activités au 31 décembre de chaque année, et ce, afin d'assurer un suivi de la gestion et la mise en valeur du territoire public intramunicipal (TPI) délégué;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Basques doit transmettre au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, de même qu'au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ledit rapport au plus tard le 31 mars de chaque année selon le modèle fourni;

CONSIDÉRANT QUE le rapport financier 2017 a été adopté par le Comité multiressources (Comité TPI) lors de la séance du 8 mai 2018;

Par conséquent,
Sur une proposition de M. Roger Martin,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques adopte le Rapport annuel sur les activités de gestion et de mise en valeur du territoire d'application de la convention de gestion territoriale pour dépôt au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Moreau, de même qu'au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Luc Blanchette.

ADOPTÉE

2018-05-23-5.3

5.3 Adoption du procès-verbal de la Commission forestière du 8 mai 2017

Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance de la Commission forestière du 8 mai 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

2018-05-23-5.4

5.4 Adoption du procès-verbal de la Commission forestière du 19 septembre 2017

Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance de la Commission forestière du 19 septembre 2017 soit adopté.

ADOPTÉE

2018-05-23-6

6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2018-05-23-6.1

6.1 Résolution d'appui à l'implantation d'une formation en médecine au BSL

Étant donné que l'annonce a été faite et le dossier est réglé, il n'y a pas lieu d'adopter une résolution d'appui.

2018-05-23-6.2

6.2 Demande d'appui de la Maison des jeunes de Trois-Pistoles

Sur une proposition de M. Mario St-Louis,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques appuie favorablement la Maison des jeunes de Trois-Pistoles par le biais d'une lettre d'appui pour le dépôt d'une demande financière au Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité.

ADOPTÉE

2018-05-23-7

7. **CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance à traiter.

2018-05-23-8

8. **DIVERS**

2018-05-23-8.1

8.1 **MRC de Rivière-du-Loup et de Témiscouata : dépôt de résolutions et de règlements**

Dépôt pour information.

2018-05-23-8.2

8.2 **Service Internet**

Le ministre responsable de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand, a annoncé un montant de 23,3 M\$ pour permettre à la Basse-Côte-Nord d'accéder à des services de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse. Ces subventions ont été octroyées par les gouvernements provincial et fédéral, ainsi que par Telus communication.

M. Wilfrid Lepage demande si on ne pourrait pas obtenir ce genre d'aide au Bas-Saint-Laurent. Les deux paliers de gouvernement n'ayant pas donné suite aux différentes résolutions adoptées lors de la séance du Conseil de la MRC des Basques du 24 janvier 2018, on mentionne qu'il serait important d'adopter une nouvelle résolution en ce sens.

Sur une proposition de M. Maxime Dupont,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC des Basques accepte d'effectuer des pressions supplémentaires afin d'obtenir de l'aide financière des gouvernements provincial et fédéral, et ce, en adoptant à nouveau une résolution à une séance ultérieure pour améliorer les services de téléphonie cellulaire et d'Internet haute vitesse dans les municipalités mal desservies au Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉE

2018-05-23-8.3

8.3 **Règlement relatif aux animaux et aux chenils**

Afin de respecter le règlement municipal applicable par la Sûreté du Québec concernant les animaux, les municipalités doivent offrir les services d'un chenil pour les animaux errants. M. Maxime Dupont demande s'il y aurait possibilité d'effectuer une étude de regroupement des municipalités de la MRC des Basques afin de voir ce qui se fait ailleurs dans les autres MRC pour éventuellement créer un chenil commun sur le territoire. Cette demande est prise en considération. Toutefois, elle ne constitue pas une priorité pour l'instant, étant donné que l'étude de regroupement en matière d'incendie est en cours et que la mise en œuvre des deux motels industriels se concrétisera sous peu.

2018-05-23-8.4

8.4 **Inauguration Organic Ocean**

Une nouvelle entreprise voit le jour dans le parc industriel de Notre-Dame-des-Neiges et Trois-Pistoles. En conférence de presse le 23 mai, le MAPAQ a accordé une aide financière de 500 000 \$ ainsi qu'un montant de 249 530 \$ par le biais du FARR à Organic Ocean, entreprise fabriquant des produits biostimulants à base d'algues marines et d'autres biomasses marines récoltées sur les berges du fleuve Saint-Laurent. Ce sont 12 emplois actuels qui sont consolidés, 5 emplois à temps plein seront créés et 9 emplois saisonniers s'y ajouteront.

Par ailleurs, on souligne le vent qui souffle dans la MRC des Basques au niveau de l'implantation de nouvelles entreprises de transformation de produits naturels axées sur l'environnement et le développement durable, tous des projets novateurs pour la région.

2018-05-23-9

9. **PROCHAIN C. A., LE MERCREDI 13 JUIN 2018 À 19 H À LA MRC ET PROCHAIN CONSEIL, LE MERCREDI 20 JUIN 2018 À 19 H 30 À SAINT-ÉLOI**

Le prochain C. A. aura lieu le mercredi 13 juin 2018 à 19 h à la MRC et le prochain Conseil aura lieu le mercredi 20 juin 2018 à 19 h 30 à Saint-Éloi.

2018-05-23-10

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est allouée au public et une question est posée relativement à l'Inforoute.

2018-05-23-11

11. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mario St-Louis de lever la séance à 20 h 45.

ADOPTÉE

BERTIN DENIS, PRÉFET

CLAUDE DAHL, DG/SEC.-TRÉS.

¹ Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.